

Rapport annuel du Réseau soja suisse

Avril 2026

2025

Contenu

Avant-propos	2
Évolutions du marché	3
Digression sur l'Allemagne	4
Statistiques d'importation 2025	6
Communication et parties prenantes	9
Bilan et comptes de résultat	10
Rapport de l'organe de révision	12
Membres et comité	13
Mentions légales et contact	13

Avant-propos

Les nouvelles technologies de sélection entre réglementation et innovation

Aujourd'hui, environ 75 % de la production mondiale de soja est constituée de variétés génétiquement modifiées de manière classique. Dans ce contexte, l'agriculture et l'industrie agroalimentaire suisses ont réussi à s'imposer comme un secteur sans OGM. Avec l'émergence de nouvelles technologies de sélection (NTS) telles que CRISPR/Cas, le secteur est désormais confronté à une réévaluation objective du cadre réglementaire.

Tant au sein de l'Union européenne qu'en Suisse, des processus politiques intenses sont actuellement en cours concernant l'autorisation et l'étiquetage futurs des plantes issues des NTS. Le Conseil fédéral suisse a présenté un projet prévoyant un traitement différencié des plantes, pour autant qu'elles aient été modifiées sans apport de gènes étrangers à l'espèce.

Pour le Réseau suisse pour le soja, la compatibilité de la législation nationale avec les normes internationales revêt une importance capitale dans ce débat. Il est indispensable de s'aligner étroitement sur l'UE afin d'éviter les barrières commerciales et de garantir à long terme la compétitivité de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire suisses. Les nouvelles variétés

devraient en outre présenter un avantage clair, contribuant directement à la durabilité. Le grand avantage des NTS réside dans la rapidité et la précision avec lesquelles les variétés de soja peuvent être adaptées aux conditions climatiques et écologiques spécifiques de nos zones de culture. La précocité, la tolérance à la sécheresse et à la chaleur, la réduction des produits phytosanitaires et la fixation de l'azote ne sont que quelques-unes des nouvelles possibilités.

Il est toutefois essentiel que les NTS, quelle que soit leur forme, soient clairement réglementées dans la chaîne d'approvisionnement et qu'il n'y ait aucun élément arbitraire en matière de déclaration, de traçabilité et de vérifiabilité. À ce sujet, les questions sont encore plus nombreuses que les réponses. Le réseau accompagnera de manière constructive la suite du processus relatif aux NTS en Suisse et à l'étranger afin de préserver le modèle de réussite et la bonne réputation d'une alimentation animale en Suisse.

Je remercie tous les membres pour leur engagement et leurs efforts visant à façonner activement l'avenir de l'industrie alimentaire suisse.



Fortunat Schmid

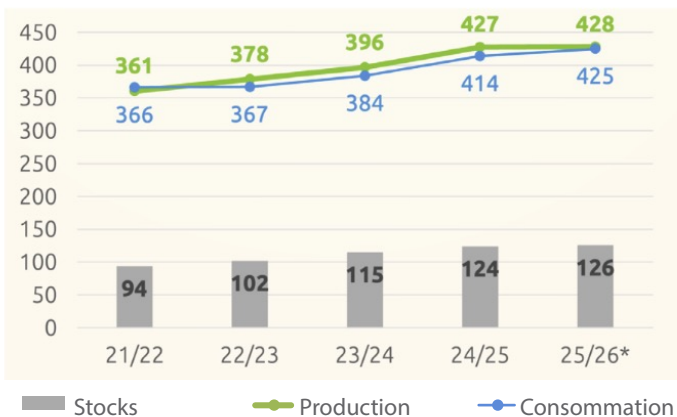
Président du Réseau suisse pour le soja

Évolutions du marché

Production mondiale et européenne

La production mondiale de soja a atteint un nouveau record au cours de la campagne 2024/25. Selon les prévisions du Ministère américain de l'agriculture (USDA), la production mondiale a augmenté pour atteindre environ 420,6 à 428,2 millions de tonnes, ce qui correspond à une hausse d'environ 6 % par rapport à la saison précédente. Le Brésil a ainsi consolidé son rôle de premier producteur mondial avec une récolte record estimée à 169 millions de tonnes, suivi des États-Unis avec environ 118 millions de tonnes (source : USDA).

Bilan mondial de l'approvisionnement en Graines de soja y compris les stocks finaux (en millions de tonnes)



Remarque : * Prévisions

Source: USDA

En Europe, la tendance positive de la culture du soja se poursuit, même si les volumes totaux restent modestes par rapport à ceux d'outre-mer. L'organisation

Donau Soja prévoit pour l'année 2025 une superficie cultivée dans l'UE, y compris l'Ukraine et la Serbie, d'un total de 3,6 millions d'hectares. Malgré un léger recul de la superficie par rapport à l'année record de 2024, les rendements plus élevés attendus devraient permettre à la production européenne de soja sans OGM de se maintenir à un niveau stable, entre 2,8 et 2,9 millions de tonnes (source : Donau Soja / DG AGRI). Alors que l'Europe ne représente qu'environ 3 % du volume total sur le marché mondial, sa part du soja sans OGM disponible dans le monde s'élève à 20 % à 25 %.

Évolution des prix

Alors que les prix du soja conventionnel (OGM) ont baissé sur le marché mondial en raison d'une offre record, les primes pour les produits sans OGM ont connu une évolution contrastée :

La production de soja sans OGM au Brésil a chuté à un niveau historiquement bas, entre 1,5 et 2,0 millions de tonnes seulement. Cela a entraîné une hausse massive des coûts de séparation et de logistique (gestion des IP), ce qui a rendu le soja sans OGM brésilien de moins en moins attractif pour les acheteurs européens. Les prix des graines de soja sans OGM européennes se sont stabilisés au printemps 2025 à environ 410 à 430 EUR/t. Les primes pour le tourteau de soja sans OGM, supérieures au prix conventionnel, se situaient entre 90 et 130 EUR/t (source : ENGA / Donau Soja).

Digression sur l'Allemagne

Trois questions à Martin Miersch, président-directeur général de l'association Deutscher Sojaförderring e.V.



Réseau Soja : Grâce au changement climatique, aux progrès réalisés dans la sélection des variétés et à l'engagement d'entreprises pionnières, environ 60 % des besoins en soja de l'Allemagne pourraient être couverts par la production nationale, selon une étude de l'Association allemande pour la promotion du soja. Or, à ce jour, seuls environ 3,5 % des besoins annuels en graines de soja de l'Allemagne sont produits dans le pays. Qu'est-ce qui fait hésiter les agriculteurs ?

Martin Miersch : Il n'y a pas de réponse simple à cette question. Commençons par le rendement et la rentabilité. Les agriculteurs qui se lancent dans la culture du soja n'obtiennent souvent que de faibles rendements, de l'ordre de 15 à 25 dt/ha, s'ils ne se sont pas suffisamment familiarisés avec cette culture. Beaucoup jettent l'éponge dès la première année. En revanche, les exploitants bien formés, qui accordent par ailleurs une grande importance à la conduite de culture du soja, obtiennent régulièrement des rendements compris entre 35 et 50 dt/ha. Dans ces exploitations, le soja fait partie des cultures les plus rentables.

En ce qui concerne les aides publiques à la culture des légumineuses, il y a malheureusement eu par le passé de nombreuses incertitudes et des changements brusques dans les conditions d'octroi. De plus, les responsables politiques surestiment souvent le potentiel quantitatif de l'utilisation du soja dans le tofu, les boissons au soja ou les substituts de viande. Il faudrait plutôt accorder une attention tout aussi grande à la

culture locale de soja fourrager. C'est là que se trouvent les volumes importants. Il serait très utile que, par exemple, les labels publics pour la viande et les programmes de marque importants du commerce, tels que « 5D », tiennent compte non seulement du mode d'élevage, mais aussi de la provenance des aliments pour animaux.

À l'avenir, le „Sojaförderring“ coopérera davantage avec les centres collecteurs. Nous souhaitons permettre aux agriculteurs de livrer leur soja dans davantage de lieux qu'auparavant et, grâce aux économies réalisées au niveau de la logistique au niveau de la collecte et de la trituration, de leur offrir des prix à la production plus attractifs.

Enfin, il y a la situation très insatisfaisante concernant les herbicides. En Autriche, où le soja représente désormais la quatrième culture en termes de superficie, des herbicides plus efficaces sont autorisés depuis longtemps que ce n'est le cas en Allemagne. En 2026, le flufénacet et le métribuzine seront également retirés du marché allemand pour des raisons d'homologation. Deux substances actives puissantes et bien tolérées pour la culture du soja, représentant environ 80 % des parts de marché, ont ainsi disparu ! Le Sojaförderring a donc déposé une demande d'autorisation d'urgence pour l'herbicide de prélevée Proman.

Réseau Soja : La culture des graines de soja en Europe est considérée comme ayant une durabilité élevée. Est-ce vrai dans la pratique et où voyez-vous les principaux défis pour une culture durable du soja en Allemagne (sur les plans écologique, social et économique) ?

Martin Miersch : Contrairement aux pois, aux féveroles et aux lupins, les graines de soja n'ont pas à faire face à la fatigue des légumineuses. Des rotations comprenant un tiers de graines de soja sont possibles, à condition qu'aucune autre plante sensible à la sclérotiniose ne figure dans la rotation. De plus, le soja combine les avantages agronomiques des légumineuses à graines avec une faible teneur en azote N_{\min} en automne, ne laissant ainsi que de faibles quantités d'azote

Digression sur l'Allemagne

susceptible d'être lessivé. Le soja peut également contribuer à trouver des solutions à des problèmes de rotation des cultures tels que la cicadelle des roseaux dans les betteraves et les pommes de terre, la pression croissante des insectes sur le colza ou la prolifération massive du vulpin des champs dans les systèmes de culture à dominante céréalière. Enfin, une production locale accrue de soja pourrait renforcer notre souveraineté alimentaire, car les chaînes d'approvisionnement gagneraient ainsi en résilience.

En ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre (GES) tels que le CO₂, il faut y regarder de plus près. Contrairement à ce qui est souvent affirmé, les GES émis lors du transport maritime du soja ont une importance plutôt secondaire dans le bilan. Le type d'utilisation des terres – par exemple la conversion de la forêt tropicale ou des tourbières en terres arables –, les détails des techniques de production agricole et enfin la consommation d'énergie lors de la transformation du soja sont bien plus importants. Par conséquent, le soja produit localement n'est pas nécessairement supérieur au soja importé en termes d'émissions de GES.



En collaboration avec ses agriculteurs sous contrat pour la culture du soja, le fabricant allemand de tofu Taifun travaille sur des projets visant à introduire des plantes à fleurs dans les champs de soja cultivés selon les principes de l'agriculture écologique.

Je trouve très prometteuse l'approche adoptée par le fabricant de tofu Taifun. En collaboration avec ses agriculteurs sous contrat, l'entreprise travaille sur des concepts visant à introduire des plantes à fleurs dans les champs de soja cultivés selon les principes de l'agriculture écologique. Comme les graines de soja poussent lentement au début, des plantes à fleurs sont semées entre les rangées de soja afin de fournir de la nourriture aux abeilles sauvages et à d'autres insectes.

Réseau Soja : Le règlement de l'UE sur la déforestation (EUDR) a déjà été reporté à deux reprises. L'association allemande pour la promotion du soja („Deutscher Sojaförderring“) s'est fermement opposée aux propositions de mise en œuvre de l'UE. Comment l'association évalue-t-elle aujourd'hui les chances de mise en œuvre de l'EUDR ? Pouvez-vous également tirer des conclusions positives des discussions et des développements autour de la réglementation prévue ?

Martin Miersch : L'EUDR vise à empêcher que les forêts ne soient plus converties à grande échelle en terres arables ou en prairies. C'est un objectif important et raisonnable, que le „Sojaförderring“ soutient. Au lieu d'engager le dialogue avec les pays et les régions concernés pour rechercher des solutions, la Commission européenne a choisi une autre voie. La culture du soja ou l'élevage bovin sont placés sous le soupçon général de déforestation, et des charges bureaucratiques absurdes sont imposées aux acteurs concernés. Lorsque j'en parle avec nos membres, je constate de l'incompréhension et de la colère. Une exploitation pionnière, qui collecte des graines de soja régionales depuis 25 ans, a annoncé qu'elle déverserait quelques tonnes de graines de soja locales dans le Rhin, devant les caméras, si l'EUDR venait effectivement à être adopté. En bref : l'EUDR, dans sa forme actuelle, est inacceptable.

Après l'EUDR, la Commission européenne brandit déjà la prochaine entrave pour mettre des bâtons dans les roues de l'industrie européenne du soja. Si l'on en croit les propositions de la Commission, les graines de soja devraient être classées de manière générale comme une matière première présentant un risque élevé de changement d'affectation des terres indirect. Il faut bien noter qu'il s'agit de toutes les graines de soja, et non pas uniquement de celles provenant de pays à risque connu. Comme pour l'EUDR, l'outil de prédilection de la Commission est le fusil de chasse et non le scalpel. L'huile de soja, quelle que soit son origine, ne pourrait alors plus être transformée en „biodiesel“. La valeur des graines de soja européennes s'en trouverait ainsi globalement réduite, car la commercialisation attractive et sûre de l'huile en tant que carburant disparaîtrait.

Importations de fourrage 2025

Importations de soja fourrager

En 2025, selon Réservesuisse, 266'557 tonnes de soja fourrager ont été importées en Suisse sous les trois positions tarifaires 2304.0010, 1201.9010 et 1201.9021. Treize acheteurs ont déclaré leurs importations au Réseau suisse pour le soja. Avec les chiffres communiqués par Bio Suisse, 99,2 % des importations de soja ont ainsi pu être répertoriées.

Importations de soja fourrager 2025

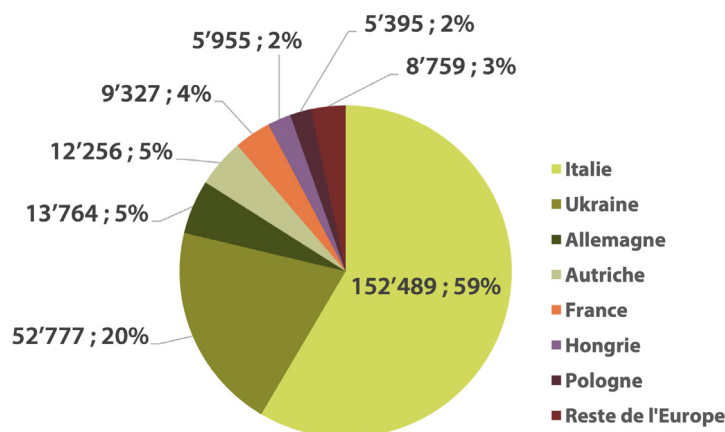
Matière première	Numéro du tarif douanier	Importations selon Réservesuisse (t)	Importations des acheteurs (t)
Tourteaux de soja	2304.0010	259'978	258'189
Graines de soja	1201.9010	1'146	728
Graines de soja	1201.9021	5'434	5'619
Total		266'557	264'537

Source : Réservesuisse

Près de 98 % du soja fourrager a été importé de pays producteurs européens. Les principaux pays producteurs en Europe sont l'Italie avec 152 489 tonnes (57,2 %), l'Ukraine avec 52'777 tonnes (19,8 %), l'Allemagne avec 13'764 tonnes (5,2 %) et l'Autriche avec 12'256 tonnes (4,6 %).

5 698 tonnes de soja fourrager ont été importées en Suisse depuis l'Inde. Pour la première fois depuis 1990, la Suisse n'a pas importé de soja fourrager du Brésil. Cela souligne le succès de la stratégie du Réseau suisse pour le soja visant à réduire la dépendance vis-à-vis des chaînes d'approvisionnement d'outre-mer au profit de circuits européens plus courts.

Pays européens importateurs de soja fourrager en 2025



Source : Réseau Soja / Réservesuisse

Origine des importations de soja fourrager en 2025

	Importations (t)	Part (%)
Europe	260'722	97.8%
Inde	5'698	2.1%
Autres	137	0.0%
Total	266'557	100%

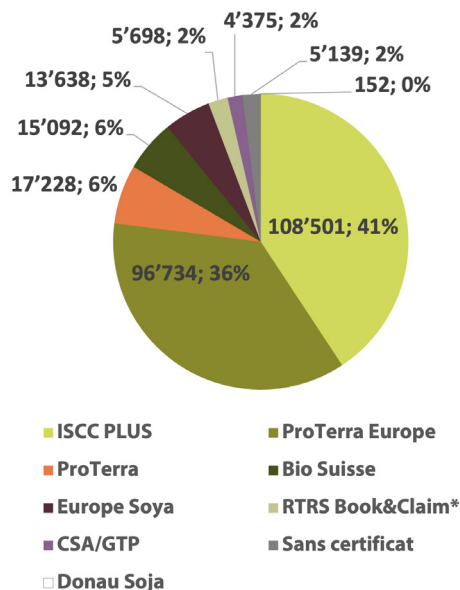
Source : Réseau Soja / Réservesuisse

Importations de fourrage 2025

Onze acheteurs ont importé du soja fourrager certifié à 100 % en matière de durabilité. Deux acheteurs ont atteint une part comprise entre 94 % et 100 %. Un acheteur n'a pas atteint ses objectifs. Pour l'ensemble du marché, cela représente donc une part de 96 % d'importations de soja certifiées selon les normes de durabilité reconnues par le Réseau du soja.

Parts des normes directives principales dans les importations de soja fourrager en 2025

	Importations (t)	Part (%)
Bio Suisse	15'092	5.7 %
CSA/GTP	4'375	1.6 %
Donau Soja	152	0.1 %
Europe Soya	13'638	5.1 %
ISCC PLUS	108'501	40.7 %
ProTerra	17'228	6.5 %
ProTerra Europe	96'734	36.3 %
RTRS Book&Claim*	5'698	2.1 %
Sans certificat	5'139	1.9 %
Total des importations	266'557	



* Le système « Book&Claim » (négoce de certificats) n'est pas reconnu par le Réseau du soja.

Sources : Bio Suisse, Réseau des acheteurs de soja

Céréales fourragères

Selon Réservesuisse, 397'168 tonnes de céréales fourragères ont été importées en Suisse en 2025. Les importations déclarées par les 15 acheteurs s'élevaient à 371'419 tonnes. Ces 15 acheteurs couvrent 93,3 % du marché du blé, 95,3 % de celui de l'orge et 90,4 % de celui de l'avoine.

Importations de céréales fourragères en 2025

Matière première	Numéro du tarif douanier	Importations selon Réservesuisse (t)	Importations des acheteurs (t)	Couverture du marché
Blé	1001.9939	306'424	285'743	93.3%
Orge	1003.9059	74'944	71'398	95.3%
Avoine	1004.9039	15'799	14'278	90.4%
Total		397'168	371'419	

Sources : Soja Netzwerk / Réservesuisse

Importations de fourrage 2025

Selon Réservesuisse, les importations de blé fourrager provenaient majoritairement de France (47,1 %) et d'Allemagne (33,5 %). La Roumanie représentait 9,2 % et la Hongrie 7,9 % des importations de blé fourrager. L'orge fourragère provenait à 94 % d'Allemagne, de France, de Hongrie et de République tchèque, et l'avoine fourragère à 99 % de France, d'Allemagne, de République tchèque et de Finlande.

14 acheteurs sur 15 ont reçu de leurs fournisseurs une attestation « sans dessiccation avec des produits phytosanitaires synthétiques » pour toutes les importations déclarées. Tous les acheteurs ont effectué les analyses de glyphosate conformément au Concept de contrôle et ont ainsi satisfait aux exigences. Toutes les analyses de glyphosate se sont révélées négatives, c'est-à-dire qu'elles présentaient une valeur < 0,01 mg de glyphosate / kg d'aliments pour animaux.

Brisures de riz et gluten de maïs

Au cours de l'année sous revue, 53'253 tonnes de brisures de riz provenant du Brésil, du Myanmar et d'Italie ont été achetées, selon Réservesuisse. Les acheteurs du réseau Soja couvrent 49'288 tonnes, soit 92,6 % de ces importations. 77 % de ces achats ont été certifiés, 19 % accompagnés d'une attestation du fournisseur garantissant l'exclusion de la Déforestation, du travail des enfants et de la Concurrence alimentaire (Feed no Food).

En 2025, le gluten de maïs a été acheté pour la première fois exclusivement en Europe. Les principaux pays d'origine européens étaient la France, l'Autriche, la Bulgarie et l'Espagne.

Importations de brisures de riz et de gluten de maïs en 2025

Matière première	Numéro de tarif douanier	Importations selon Réservesuisse (t)	Importations par fournisseur (t)	Couverture du marché
Brisures de riz	1006.4029	53'253	49'288	92.6%
Gluten de maïs	2303.1018	41'863	41'889	100.1%

Sources : Réseau du soja / Réservesuisse

Communication et parties prenantes

Conformité à l'EUDR

Lors d'une comparaison de 20 normes internationales relatives au soja quant à leur conformité avec le règlement sur la déforestation (EUDR), les standards acceptés par le Réseau Soja ont obtenu les meilleurs résultats. Le benchmark Profundo 2025 « [EUDR Compliant Plus](#) » confirme que les normes de soja ISCC EU, ISCC PLUS, ProTerra, RTRS, Donau Soja et Europe Soja présentent le plus haut niveau de conformité à l'EUDR. Ces normes directives ont par exemple développé des modules EUDR spécifiques pour assurer la traçabilité jusqu'à la parcelle et répondre aux exigences en matière de géodonnées, ou proposent des guides aux agriculteurs pour générer les numéros de référence destinés à la base de données de l'UE (TRACES). De plus, elles vont toutes au-delà de l'EUDR en interdisant, par exemple, la conversion d'écosystèmes dignes de protection tels que le Cerrado.

Pour le Réseau suisse pour le soja, cela signifie que les standards constituent une base solide pour la conformité à l'EUDR. Étant donné que 96 % des importations suisses de soja fourrager sont certifiées selon ces standards, le secteur suisse de l'alimentation animale est bien placé pour satisfaire aux futures exigences de l'EUDR.

Engagement en faveur du moratoire sur le soja amazonien

En septembre 2025, le Réseau Soja a cosigné une lettre de [l'ENSI](#) (European National Soya Initiatives) en faveur du maintien du moratoire sur le soja amazonien. Les organisations ont appelé les distributeurs internationaux ADM, Bunge, Cargill, LDC, COFCO, Amaggi et l'association ABIOVE à garantir la protection à long terme d'écosystèmes précieux et à ne pas compromettre l'acceptation des importations de soja vers l'Europe.

Polémique autour du livre Globi

Vers la fin de l'année, un nouveau livre Globi a déclenché un débat controversé sur le soja issu de la forêt tropicale. Des fausses déclarations ont été dévoilées et une vague de critiques s'est abattue sur les réseaux sociaux. Au cours de cette phase de critiques publiques, le Réseau suisse pour le soja a été mis en avant par les médias (notamment [20 Minuten](#)) comme référence. Le réseau a pu démontrer, en tant que source d'information crédible, que l'élevage suisse repose déjà aujourd'hui en grande partie sur des sources certifiées et sans déforestation. L'éditeur a présenté ses excuses, mis un rectificatif à la disposition des librairies et corrigé les passages erronés dans la nouvelle édition.



Comptes annuels

Bilan 2025

Bilanz	31.12.2025		31.12.2024	
	CHF	%	CHF	%
AKTIVEN				
Flüssige Mittel	126'714.32	100.0	96'090.32	100.0
Post	126'714.32		96'090.32	
Umlaufvermögen	126'714.32	100.0	96'090.32	100.0
TOTAL AKTIVEN	126'714.32	100.0	96'090.32	100.0
PASSIVEN				
Verbindlichkeiten aus Lieferungen und Leistungen Kreditoren	48'786.25 48'786.25	38.5	36'571.30 36'571.30	38.1
Passive Rechnungsabgrenzungen	2'775.00	2.2	2'700.00	2.8
Kurzfristiges Fremdkapital	51'561.25	40.7	39'271.30	40.9
Vereinsvermögen zu Beginn Geschäftsjahr	56'819.02		41'155.21	
Vermögensvorschlag	18'334.05		15'663.81	
Eigenkapital am Ende des Geschäftsjahres	75'153.07	59.3	56'819.02	59.1
TOTAL PASSIVEN	126'714.32	100.0	96'090.32	100.0

Comptes annuels

Comptes de résultat 2025

Erfolgsrechnung	IST 01.01. - 31.12.2025		Budget 2025		IST 01.01.-31.12.2024	
	CHF	%	CHF	Abw.%	CHF	%
Ertrag	163'500.00		165'000.00		167'000.00	
Statutarische Mitgliederbeiträge	163'500.00	100.0	165'000.00		165'000.00	98.8
Sonstige Erlöse	0.00	0.0	0.00		2'000.00	1.2
Total Ertrag	163'500.00	100.0	165'000.00	-0.9	167'000.00	100.0
Aufwand						
Medienanlass, Medienreise	-378.35		-2'000.00		-378.35	
Website, Newsletter, Faktenblätter	-487.65		-1'500.00		-2'044.30	
Mitgliederversammlung	-1'076.60		-6'000.00		-6'115.30	
Studien	0.00		0.00		-1'137.84	
Buch- und Kontoführung	-2'645.75		0.00		-4'694.60	
Total Kommunikation	-4'588.35	-2.8	-9'500.00	-52	-14'370.39	-8.6
Stichprobenkontrolle	-15'634.65		-13'000.00		-19'539.50	
Benchmark, Witness Audits	0.00		-10'000.00		0.00	
Total Qualitätsmanagement	-15'634.65	-9.6	-23'000.00	-32	-19'539.50	-11.7
Vereinsleitung	-45'991.45		-50'000.00		-49'676.25	
Kommunikation	-12'433.70		-25'000.00		-24'400.35	
Qualitätsmanagement	-19'117.45		-20'000.00		-28'858.60	
Supply Chain Management	-45'349.25		-30'000.00		-14'411.10	
Spesen	-1'304.75		-2'000.00		-80.00	
Total Geschäftsstelle	-124'196.60	-76.0	-127'000.00	-2	-117'426.30	-70.3
Ausserordentlicher Aufwand	-671.35		0.00		0.00	
Direkte Steuern	-75.00		0.00		0.00	
Total Übriger Aufwand	-746.35	-0.5	0.00		0.00	0.0
Total Aufwand	-145'165.95	-88.8	-159'500.00	-9	-151'336.19	-90.6
Vermögensvorschlag	18'334.05	11.2	5'500.00	3	15'663.81	9.4

Comptes annuels

Rapport de l'organe de révision 2025

Gäuggelstrasse 4
CH-7000 Chur

Telefon +41 81 257 10 40
chur@gredig-partner.ch
www.gredig-partner.ch

Geschäftsführung:
Karin Iseppi, dipl. Treuhandexpertin
Curdin Mayer, dipl. Treuhandexperte
Fabio Giovanoli, dipl. Treuhandexperte

Gredig + Partner AG
Treuhand Steuern Revision



Bericht der Revisionsstelle zur eingeschränkten Revision

an den Vorstand des

Vereins Soja Netzwerk Schweiz, Basel

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) des Vereins Soja Netzwerk Schweiz für das am 31. Dezember 2025 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht.

Chur, 4. März 2026

Gredig + Partner AG

Curdin Mayer
Revisionsexperte
Leitender Revisor

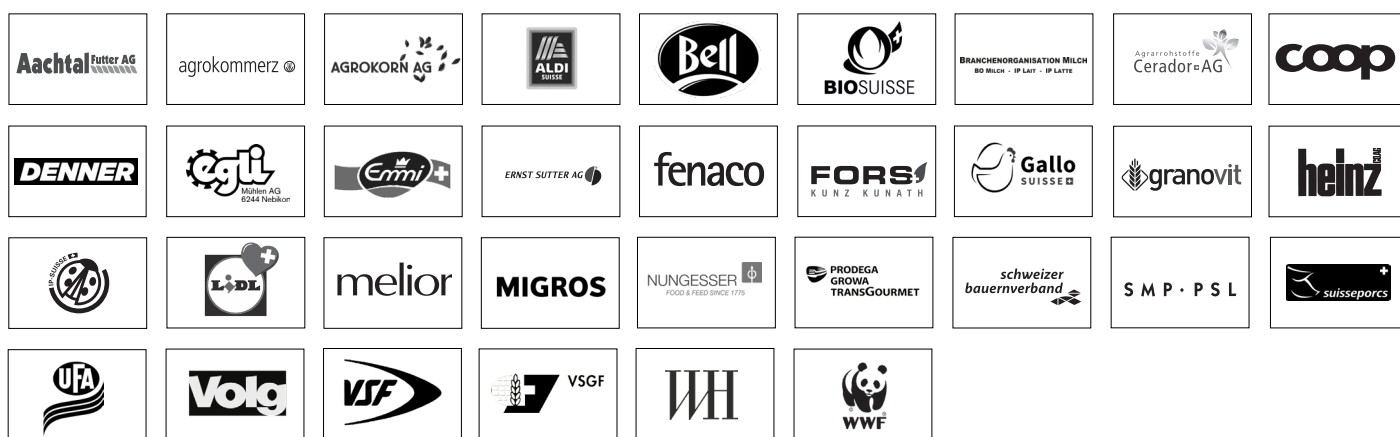
ppa. Nicole Cavigelli

Association

Membres et et comité

Au 31 décembre 2025, 33 organisations sont membres du Réseau suisse pour le soja :

Membres du réseau suisse pour le soja



En 2025, le comité de l'association était composé comme suit :

Fortunat Schmid (président), coopérative fenaco

Michel Darbellay, Union suisse des paysans (USP)

Andrin Dietziker, coopérative Coop

Thomas Kopp, Association suisse du commerce des céréales et des aliments pour animaux (VSGF)

Martin Lobsiger, Fédération des coopératives Migros, à partir d'octobre par intérim Naomi Rosenthal

Christian Oesch, Association suisse des fabricants d'aliments fourragers (VSF), à partir de novembre par intérim Beat Rössli

En 2025, cinq réunions du comité, cinq réunions du groupe de travail Achats & Normes et quatre réunions du groupe de travail Durabilité ont eu lieu.

Mentions légales et contact

Éditeur : Association Réseau suisse pour le soja, St. Johannis-Vorstadt 3, 4056 Bâle

Conception, réalisation : pluswert GmbH

Rédaction, contenu : comité directeur et secrétariat du Réseau suisse pour le soja

Contact : info@sojanetzwerk.ch | www.sojanetzwerk.ch

Copyright © 2026 Association Réseau suisse pour le soja. Tous droits réservés.